

Hounjet · Tastad · Harpham

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

États Financiers

le 31 mars 2020



HOUNJET TASTAD HARPHAM

— Chartered Professional Accountants —

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

LE 31 MARS 2020

TABLE DE MATIÈRES

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LA CONFORMITÉ AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES	3
ÉTATS FINANCIERS	
État des ressources	4
Sommaire des produits et charges	5
États des produits et charges	
Développement d'entrepreneurship et communautaire	6
Développement sectoriel et communautaire	7
Jeunesse Canada au travail	8
Projets Spéciaux	9
État de l'évolution de l'actif net	11
État des flux de trésorerie	12
Notes afférentes aux états financiers	13



HOUNJET TASTAD HARPHAM

Chartered Professional Accountants

207 - 2121 Airport Drive
Saskatoon, SK S7L 6W5
306.653.5100 Fax-306.653.5141
www.hth-accountants.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du:
Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan, qui comprennent l'état des ressources au 31 mars 2020, et les états des activités financières – des produits et charges, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

le 28 août, 2020
Saskatoon (Saskatchewan)



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LA CONFORMITÉ AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada:

Nous avons procédé à une vérification visant à déterminer si, au 31 mars 2020, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan se conformait aux critères définis dans l'accord de contribution conclu entre Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan, en date du 6 mars 2006. La responsabilité de la conformité aux critères définis dans les dispositions contractuelles incombe au conseil d'administration du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le respect de ces critères en nous fondant sur la vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a respecté les critères définis dans les dispositions contractuelles mentionnées ci-dessus. Ce type de vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui de la conformité aux critères établis. Elle comprend également l'appréciation de la conformité générale aux critères établis, ainsi que l'évaluation, le cas échéant, des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction.

À notre avis, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan se conforme, à tous les égards importants, aux critères définis dans l'accord de contribution.

le 28 août, 2020
Saskatoon (Saskatchewan)



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN


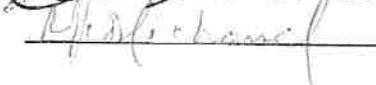
4

ÉTAT DES RESSOURCES

AU 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 2)	640 140 \$	433 758 \$
Investissements	36 899	36 518
Comptes à recevoir	198 256	331 447
Partie courante du prêt jeunesse à recevoir	<u>918</u>	<u>1 896</u>
	876 213	803 619
PLACEMENTS (Note 4)	145 685	143 391
PRÊT JEUNESSE À RECEVOIR (Note 5)	3 786	-
IMMOBILISATIONS (Note 6)	<u>27 665</u>	<u>44 079</u>
	<u>1 053 349 \$</u>	<u>991 089 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	35 950 \$	61 725 \$
Salaires à payer	57 516	73 776
Retenues de paie à payer	1 503	-
Fonds reportés	<u>28 970</u>	<u>7 389</u>
	123 939	142 890
RESSOURCES		
PARTS SOCIALES DES MEMBRES	<u>1 625</u>	<u>1 600</u>
ACTIF NET		
Fonds de développement d'entreprises	250 000	250 000
Fonds d'opérations	300 000	300 000
Ressources accumulés	<u>377 785</u>	<u>296 599</u>
	927 785	846 599
	<u>929 410</u>	<u>848 199</u>
	<u>1 053 349 \$</u>	<u>991 089 \$</u>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL:

 Administrateur
 Administrateur



(voir notes afférentes)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

SOMMAIRE DES PRODUITS ET CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

LE 31 MARS 2020

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	Augmentation (Diminution) Avant Ajustement d'Immobilisation	Ajustement Immobilisation	Augmentation (Diminution) des ressources
Développement d'entrepreneurship et communautaire	545 000 \$	544 063 \$	937 \$	4 977 \$	(4 040) \$
Développement sectoriel et communautaire	556 497	556 344	153	3 142	(2 989)
Jeunesse Canada au travail	548 632	544 173	4 459	-	4 459
Projets Spéciaux	<u>1 120 894</u>	<u>1 028 842</u>	<u>92 052</u>	<u>8 296</u>	<u>83 756</u>
	<u>2 771 023</u> \$	<u>2 673 422</u> \$	<u>97 601</u> \$	<u>16 415</u> \$	<u>81 186</u> \$

LE 31 MARS 2019

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	Augmentation (Diminution) Avant Ajustement d'Immobilisation	Ajustement Immobilisation	Augmentation (Diminution) des ressources
Développement d'entrepreneurship et communautaire	558 048 \$	574 416 \$	(16 368) \$	(3 802) \$	(12 566) \$
Développement sectoriel et communautaire	534 878	534 879	(1)	(11 292)	11 291
Jeunesse Canada au travail	641 958	641 693	265	-	265
Projets Spéciaux	<u>1 048 462</u>	<u>924 147</u>	<u>124 315</u>	<u>12 336</u>	<u>111 979</u>
	<u>2 783 346</u> \$	<u>2 675 135</u> \$	<u>108 211</u> \$	<u>(2 758)</u> \$	<u>110 969</u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES
DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRENEURSHIP ET COMMUNAUTAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
PRODUITS		
Diversification de l'économie de l'Ouest	<u>545 000 \$</u>	<u>558 048 \$</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	5 539	12 890
Affranchissement	440	1 472
Contractuels et honoraires	24 197	20 707
Cotisations et abonnements	3 930	7 561
Coûts de location	1 508	2 942
Déplacements	20 532	28 598
Divers	-	10
Formation et inscriptions	2 232	1 528
Frais de réunions et colloques	20 469	16 034
Loyer et assurance	24 729	21 658
Papeterie et informatique	3 541	5 893
Photocopies et imprimerie	1 814	1 776
Publicité et promotion	10 884	15 428
Salaires et avantages sociaux	410 952	423 836
Téléphone et internet	6 786	7 806
Vérification	<u>6 510</u>	<u>6 277</u>
	<u>544 063</u>	<u>574 416</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	<u>937</u>	<u>(16 368)</u>
Achat d'équipement capitalisé	5 539	12 890
Provision pour amortissement	<u>(10 516)</u>	<u>(9 088)</u>
	<u>(4 977)</u>	<u>3 802</u>
DIMINUTION DES RESSOURCES	<u>(4 040) \$</u>	<u>(12 566) \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

DÉVELOPPEMENT SECTORIEL ET COMMUNAUTAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
PRODUITS		
Emploi et Développement social Canada	558 465 \$	523 985 \$
Fonds reportés au début de l'exercice	<u>7 389</u>	<u>18 282</u>
	565 854	542 267
Fonds reportés à la fin de l'exercice	<u>(9 357)</u>	<u>(7 389)</u>
	<u>556 497</u>	<u>534 878</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	6 151	19 482
Affranchissement	2 245	365
Contractuels et honoraires	44 789	34 351
Cotisations et abonnements	1 914	1 696
Coûts de location	4 084	2 952
Déplacements	24 334	25 676
Divers	-	10
Formation et inscriptions	5 004	4 593
Frais de réunions et colloques	3 659	7 073
Loyer et assurance	25 245	25 927
Papeterie et informatique	4 068	5 787
Photocopies et imprimerie	2 525	9 576
Publicité et promotion	2 849	1 713
Salaires et avantages sociaux	416 592	381 994
Téléphone et internet	6 375	7 407
Vérification	<u>6 510</u>	<u>6 277</u>
	<u>556 344</u>	<u>534 879</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION		
	<u>153</u>	<u>(1)</u>
Achat d'équipement capitalisé	6 151	19 482
Provision pour amortissement	<u>(9 293)</u>	<u>(8 190)</u>
	<u>(3 142)</u>	<u>11 292</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES RESSOURCES	<u>(2 989) \$</u>	<u>11 291 \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
PRODUITS		
Patrimoine canadien	550 245 \$	541 268 \$
Fonds reportés au début de l'exercice	-	100 690
	<u>550 245</u>	<u>641 958</u>
Fonds reportés à la fin de l'exercice	(1 613)	-
	<u>548 632</u>	<u>641 958</u>
CHARGES		
Frais d'opérations	31 856	34 680
Paieement aux employeurs	397 295	484 161
Publicité et promotion	3 599	13 332
Salaires et avantages sociaux	78 108	69 974
Transport	33 315	39 546
	<u>544 173</u>	<u>641 693</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	<u>4 459 \$</u>	<u>265 \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

PROJETS SPÉCIAUX

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
PRODUITS		
Accès Emploi	208 750 \$	271 375 \$
Commanditaires	4 800	800
Divers	9 576	7 583
Gouvernement de la Saskatchewan	20 763	-
Immigration, Réfugiés, et Citoyenneté Canada	735 267	575 217
Inscriptions	705	2 103
Intérêts	2 896	3 108
Recouvrement des dépenses - ventes d'annonces	12 000	-
Réseau de développement économique et d'employabilité Canada	-	39 540
Revenus administratifs	125 237	117 762
Services administratifs	18 900	24 013
Société du Réseau Économusée	-	671
Fonds reportés au début de l'exercice	-	6 290
	<u>1 138 894</u>	<u>1 048 462</u>
Fonds reportés à la fin de l'exercice	(18 000)	-
	<u>1 120 894 \$</u>	<u>1 048 462 \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

PROJETS SPÉCIAUX

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	11 218 \$	4 806 \$
Achat d'équipement non-capitalisé	498	4 604
Affranchissement	555	206
Contractuels et honoraires	58 582	59 446
Cotisations et abonnements	622	721
Coûts de location	3 865	9 169
Coûts des participants - Accès Emploi	54 270	17 836
Déplacements	45 382	32 688
Divers	205	513
Formation et inscriptions	23 251	6 323
Frais bancaires	699	488
Frais d'administration	108 117	95 434
Frais de réunions et colloques	6 195	8 867
Location de salles	14 915	18 661
Loyer et assurance	31 246	23 012
Mauvaises créances	1 170	-
Paiements aux employeurs - Accès Emploi	105 563	163 072
Papeterie et informatique	5 737	5 378
Photocopies et imprimerie	1 754	4 162
Publicité et promotion	26 439	6 281
Salaires et avantages sociaux	521 539	438 925
Téléphone et internet	6 882	6 334
Transfert à la Fondation Fransaskoise	-	15 921
Vérification	138	1 300
	<u>1 028 842</u>	<u>924 147</u>
AUGMENTATION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	<u>92 052</u>	<u>124 315</u>
Achat d'équipement capitalisé	11 218	4 806
Provision pour amortissement	<u>(19 514)</u>	<u>(17 142)</u>
	<u>(8 296)</u>	<u>(12 336)</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	<u><u>83 756</u></u> \$	<u><u>111 979</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>Ressources accumulés (non-affecté)</u>	<u>Fonds affectés de l'intérieur</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	81 186 \$	- \$	81 186 \$	110 969 \$
ACTIF NET, au début de l'exercice	296 599	550 000	846 599	735 630
TRANSFERTS ENTRE FONDS	-	-	-	-
ACTIF NET, à la fin de l'exercice	<u>377 785 \$</u>	<u>550 000 \$</u>	<u>927 785 \$</u>	<u>846 599 \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:		
FONCTIONNEMENT		
Augmentation des ressources	81 186 \$	110 969 \$
Les éléments hors caisse:		
Amortissement	<u>39 322</u>	<u>34 419</u>
	120 508	145 388
Variations des soldes de fonds de roulement hors caisse:		
Comptes à recevoir	133 190	(28 909)
Comptes à payer	(3 661)	(6 331)
Subventions à repayer	(22 114)	13 697
Salaires à payer	(16 260)	8 056
Retenues de paie à payer	1 503	(1 427)
Fonds reportés	<u>21 581</u>	<u>(117 873)</u>
	<u>234 747</u>	<u>12 601</u>
FINANCEMENT		
Parts sociales des membres	<u>25</u>	<u>70</u>
INVESTISSEMENT		
Augmentation des investissements à court terme	(381)	(277)
Augmentation des placements	(2 293)	(2 251)
Diminution des prêts à recevoir	-	25 000
Prêts accordés	(5 000)	-
Paiements reçus sur les prêts	2 192	2 829
Achat d'immobilisations	<u>(22 908)</u>	<u>(37 177)</u>
	<u>(28 390)</u>	<u>(11 876)</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	206 382	795
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>433 758</u>	<u>432 963</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u><u>640 140</u></u> \$	<u><u>433 758</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2020**

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan Limited est un organisme constitué en vertu du Co-operatives Act de la Saskatchewan depuis le 10 février 1983. Le 26 août, 2015, le nom de la société a été modifié au Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Son mandat est d'offrir des programmes et services visant le développement d'entreprises, le développement économique communautaire, le développement de la main-d'oeuvre, le réseautage et la valorisation de ceux-ci.

I. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprennent les politiques suivantes:

Comptabilité par fonds

La comptabilité par fonds est utilisée par le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Les ressources sont classifiées en groupes de comptes établis pour administrer et contrôler les ressources selon leurs objectifs ou activités.

(a) Fonds de développement d'entreprises

Le fonds de développement d'entreprises est un fonds de micro-prêt pour des nouvelles entreprises dont au moins 50% des propriétaires sont des francophones. Le maximum du prêt est 5 000\$ et le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan détermine le taux d'intérêts et les modalités de paiements.

(b) Fonds d'opérations

Le fonds d'opérations est réservé pour couvrir certaines dépenses d'opérations si jamais un bailleur de fonds désiste de continuer à contribuer au Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan et/ou il y aura à respecter des engagements d'avis pour les employés.

Constatation des produits

La société utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants reportés des actifs et passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses au cours de la période considérée. Ces estimations sont revues périodiquement et les ajustements nécessaires sont portés aux activités financières dans la période au cours de laquelle ils sont devenus connus.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur trois ans.

Impôt sur le revenu

Cette société est un organisme à but non-lucratif donc n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Continué)

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont enregistrés lorsque la société devient partie de la disposition contractuelle des instruments. Les actifs et passifs financiers sont non-enregistrés lorsque les droits et obligations pour recevoir ou rembourser des flux de trésorerie dérivés de ces actifs et passifs ont expirés ou ont été transférés et que les risques et récompenses associés avec le droit de propriété sont transférés substantiellement de la société. Ils sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti pour les exercices suivants, sauf les investissements sur un marché actif qui sont évalués à leur juste valeur. Les changements de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des ressources. Les actifs financiers sont vérifiés pour la perte de valeur à la fin de chaque exercice quand des indicateurs de perte de valeur existent.

Investissements

Les investissements de la société sont tous des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, dont l'intérêt varie entre 1,10% et 1,60%, et sont comptabilisés selon la méthode du coût.

2. ENCAISSE

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Compte courant	458 140 \$	337 893 \$
Compte courant - Jeunesse Canada au travail	169 868	83 826
Compte courant - Small Business Loan Association	11 782	11 689
Parts sociales	195	195
Parts sociales - Jeunesse Canada au travail	5	5
Petite caisse	150	150
	<u>640 140 \$</u>	<u>433 758 \$</u>

3. DÉCOUVERT À LA CAISSE

Une marge de crédit de 100 000\$ est autorisée à Affinity Credit Union. Le taux d'intérêt est de prime plus 1,00%. Le taux d'intérêt prime était 2,45% au 31 mars 2020. Un dépôt à terme de 100 000\$ est garantie.

4. PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Dépôt à terme plus d'un an	145 235 \$	142 941 \$
La Coopérative des Publications Fransaskoises Ltée.	400	400
Les Éditions de la nouvelle plume	50	50
	<u>145 685 \$</u>	<u>143 391 \$</u>



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

5. PRÊT JEUNESSE

La société offre un programme de micro-prêts aux entrepreneurs francophones pour le développement d'une nouvelle entreprise. Le remboursement des micro-prêts se fait en versements 94\$ par mois incluant l'intérêt à un taux fixe de 5.00%. Au 31 mars 2020, il y avait un prêt actif.

Les versements sur le principal recevable dans les prochains trois ans sont comme suit:

2021	918
2022	1 979
2023	1 807

6. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Accumulé</u>	<u>Net 2020</u>	<u>Net 2019</u>
Développement d'entrepreneurship et communautaire	61 180 \$	53 191 \$	7 989 \$	12 966 \$
Développement sectoriel et communautaire	53 815	43 220	10 595	13 736
Jeunesse Canada au travail	2 865	2 865	-	-
Projets spéciaux	100 033	90 952	9 081	17 377
	<u>217 893 \$</u>	<u>190 228 \$</u>	<u>27 665 \$</u>	<u>44 079 \$</u>

7. SMALL BUSINESS LOAN ASSOCIATION PROGRAM

Saskatchewan Industry and Resources a établi un programme d'aide financière aux entrepreneurs pour le développement ou l'expansion d'une entreprise. Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan agit comme intermédiaire pour offrir des prêts à ces entreprises. Le 18 mars 2015, lors du budget présenté par le gouvernement de la Saskatchewan, le programme SBLA a été éliminé. Les ententes avant le 18 mars 2015 demeurent en vigueur et les paiements et modalités des prêts demeurent inchangés jusqu'à ce que les prêts soient payés au complet. Au 31 mars 2020, il y avait un prêt actif pour une valeur de 1 327\$ (au 31 mars 2019, il y avait cinq prêts actifs pour une valeur totale de 19 712\$) et deux prêts inactifs pour une valeur totale de 14 172\$.

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a renouvelé leur bail pour trois ans pour leur bureau à Saskatoon. Ce bail est payable en 36 versements mensuels de 1 854\$ plus les taxes pour la période du 1er mai 2017 au 30 avril 2020.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a renouvelé leur bail pour trois ans pour leur bureau à Moose Jaw. Ce bail est payable en 36 versements mensuels de 425\$ plus les taxes pour la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2021.



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2020****8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (Continué)**

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a renouvelé leur contrat avec l'Association Fransaskoise de Zenon Park Inc. (AFZP) pour la location de leur bureau au Pavillon de l'AFZP pour la période du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021. Ce contrat est payable en 12 versements mensuels de 250\$.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a signé un bail avec le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) pour la location de leur bureau au Carrefour Horizon à Regina pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023. Ce bail est payable en 60 versements mensuels. Le taux mensuel sera 2 207\$ plus les taxes pour le terme d'avril 2018 à mars 2019 et 2 761\$ plus les taxes pour le terme d'avril 2019 à mars 2023.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a renouvelé leur contrat avec le Centre Francophone BDS Inc. (CFBDS) pour la location de leur bureau à Bellevue pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023. Ce contrat est payable en 36 versements mensuels de 338\$.

9. MÉTHODES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques et les procédures sont choisies par la direction pour adresser les risques aux instruments financiers avec l'objectif de minimiser les effets négatifs sur les résultats financiers. Ce qui suit est une brève représentation de l'évaluation de ces risques selon la direction de la société:

Le risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent l'encaisse, les investissements à court terme, et les comptes à recevoir. Il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposé significativement au risque de crédit comme l'encaisse et les investissements sont détenues dans une banque canadienne majeure. Les comptes à recevoir ne sont pas concentrés; donc, leur valeur comptable représente une exposition minimale au risque de crédit.

Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les investissements de la société sont soumis aux dates d'échéance à court terme et taux d'intérêts fixes; alors, il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposée significativement au risque de taux d'intérêt.

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La direction de la société traite activement le risque de liquidité en appliquant les mesures appropriées pour s'assurer qu'il disposera des fonds de roulement suffisants pour répondre à ses obligations.

L'évolution du risque

Il n'y a aucun changement significatif au risque financier de l'exercice précédent.

